Luke Perrottet Gumefens, le 25 août 2017En Palud 26

1643 Gumefens

Monsieur

Michel Müller

Rte. des Arsenaux 16

C.P. 185

1705 Fribourg

**Concerne** : recours à votre décision de refus de déplacement de mon cours de répétition – Données mil : 765.0181.2096.76 / 09.04.1996 / sdt / Sdt sûr FS / Stabskp KSK

Monsieur,

J’accuse réception de votre lettre du 18 août 2017, cette dernière me précisant votre refus de déplacement de mon cours de répétition du 25 septembre au 20 octobre 2017.

Je comprends les éléments qui motivent votre décision négative, mais à ce jour permettez-moi de vous présenter de nouveaux éléments qui m’amènent à vous demander de revoir votre décision.

En date du 17 juillet, j’ai reçu mes résultats de 1ère année et malheureusement je n’ai pas obtenu tous les crédits pour valider ma 1ère année d’école d’ingénieur suite à un échec dans une branche (voir documents en annexe, échec en informatique de base). De ce fait, je dois commencer l’année avec un plan de formation spécialisé dès la rentrée et de ce fait il m’est réellement impossible de pouvoir gérer un début de semestre d’automne avec une interruption de 4 semaines, car cela affecterait grandement mes examens et projets à rendre durant cette période.

Je remercie d’avance pour l’attention que vous porterez à ces nouveaux éléments qui je l’espère retiendront toute votre attention et dans l’attente de votre réponse, je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

 Luke Perrottet

Annexes : bulletin de note, année académique 2016-17 + lettre de refus